

Dix-neuf août juillet mil neuf cent-deux, à deux heures du soir

N° 56

Zilla Caroline
Gonnelli

ACTE DE NAISSANCE de Gonnelli Zilla Caroline
née à La Garde le singt. août à sa heure du soir
filz de Gonnelli Louis né à Sallieu
département d' Italie profession de journalier âgé
de vingt-quatre ans, domicilié à La Garde et de Mariam Rose
née à Sallieu département d' Italie
profession d' journalier âgée de vingt-cinq ans, domiciliée
à La Garde (Vau) avec son marri

Il a été vérifié que l'enfant a moi présenté est du sexe féminin
Sur la déclaration à moi faite par le dit Gonnelli Louis, père de
l'enfant âgé de vingt-quatre ans, profession de journalier
domicilié à La Garde

Premier témoin, Léon Anthon âgé de vingt-neuf ans,
profession de propriétaire domicilié à La Garde
Second témoin, Benon Hulbelme âgé de vingt-deux ans,
profession de propriétaire domicilié à La Garde

CONSTATÉ, suivant la loi par moi André Charlois, maire de
la commune de La Garde

remplissant les fonctions d'Officier de l'Etat Civil, et lecture du présent acte a été donnée à la
partie déclarante et aux témoins qui ont signé

R. Sorring Léon Anthon Gonnelli
La Garde

Dix-neuf août juillet mil neuf cent-deux, à deux heures du soir

N° 57

Marie Eléonore
Lauzier

ACTE DE NAISSANCE de Lauzier Marie Eléonore
née à La Garde le quint. août à 1 heure du midi
filz de Auguste Julien Lauzier né à La Garde
département d' Isère profession de cultivateur âgé
de vingt-sept ans, domicilié à La Garde et de Joséphine
née à La Garde département d' Isère
profession d' ouvrière âgée de vingt-neuf ans, domiciliée
à La Garde (Vau) avec son marri

Il a été vérifié que l'enfant a moi présenté est du sexe féminin
Sur la déclaration à moi faite par le dit Auguste Julien Lauzier, père de
l'enfant âgé de vingt-sept ans, profession de cultivateur
domicilié à La Garde

Premier témoin, Léon Anthon âgé de vingt-neuf ans,
profession de propriétaire domicilié à La Garde
Second témoin, Benon Hulbelme âgé de vingt-deux ans,
profession de propriétaire domicilié à La Garde

CONSTATÉ, suivant la loi par moi André Charlois, maire de
la commune de La Garde

remplissant les fonctions d'Officier de l'Etat Civil, et lecture du présent acte a été donnée à la
partie déclarante et aux témoins qui ont signé

Lauzier Victor Benon Hulbelme André Charlois
La Garde

Du quint. août juillet mil neuf cent-deux, à dix heures du matin

N° 58

Victor Marinus
Nievess

ACTE DE NAISSANCE de Nievess Victor Marinus
né à La Garde le quint. août à sa heure du matin
filz de Léon Joseph Nievess né à Signe
département d' Isère profession de journalier âgé
de vingt-neuf ans, domicilié à La Garde et de Marie Marguerite
née à Amboise département d' Italie
profession de manœuvre âgée de vingt-neuf ans, domiciliée
à La Garde (Vau) avec son marri

Il a été vérifié que l'enfant a moi présenté est du sexe masculin
Sur la déclaration à moi faite par le dit Léon Joseph Nievess, père de
l'enfant âgé de vingt-neuf ans, profession de journalier
domicilié à La Garde

Premier témoin, Léon Anthon âgé de vingt-neuf ans,
profession de propriétaire domicilié à La Garde
Second témoin, Benon Hulbelme âgé de vingt-deux ans,
profession de propriétaire domicilié à La Garde

CONSTATÉ, suivant la loi par moi André Charlois, maire de
la commune de La Garde

remplissant les fonctions d'Officier de l'Etat Civil, et lecture du présent acte a été donnée à la
partie déclarante et aux témoins qui ont signé

Nievess Victor Benon Hulbelme André Charlois
La Garde

Du quint. août juillet mil neuf cent-deux, à deux heures du soir

N° 59

Kilaire Marinus
Nievess

ACTE DE NAISSANCE de Nievess Kilaire Marinus
né à La Garde le quint. août à sa heure du matin
filz de Léon Joseph Nievess né à Signe
département d' Isère profession de journalier âgé
de vingt-neuf ans, domicilié à La Garde et de Marie Marguerite
née à Amboise département d' Italie
profession d' manœuvre âgée de vingt-neuf ans, domiciliée
à La Garde (Vau) avec son marri

Il a été vérifié que l'enfant a moi présenté est du sexe masculin
Sur la déclaration à moi faite par le dit Léon Joseph Nievess, père de
l'enfant âgé de vingt-neuf ans, profession de journalier
domicilié à La Garde

Premier témoin, Léon Anthon âgé de vingt-neuf ans,
profession de propriétaire domicilié à La Garde
Second témoin, Benon Hulbelme âgé de vingt-deux ans,
profession de propriétaire domicilié à La Garde

CONSTATÉ, suivant la loi par moi André Charlois, maire de
la commune de La Garde

remplissant les fonctions d'Officier de l'Etat Civil, et lecture du présent acte a été donnée à la
partie déclarante et aux témoins qui ont signé

Nievess Victor Benon Hulbelme André Charlois
La Garde

Marie à La Garde (Vau)
le quint. août à sa heure du matin
est vingt ans, avec
Gonard Marie, V. de
l'Etat Civil

Decidé le
25 février 1931 à
AYERES (Vau)